

Temps et télétravail

Peut - on vivre son temps professionnel différemment ?



Création et Illustration ELC2 04 72 60 80 17

l' Espace des temps
vous convie à une **conférence-débat**

le **mardi 15 novembre** de 18h à 20h
Hôtel de Communauté
20 rue du lac 69003 Lyon

Métro ligne D, arrêt "Garibaldi"
Métro ligne B, arrêt "Part Dieu"
Tramway ligne T1, arrêt "Part Dieu Servient"

GRANDLYON
communaute urbaine

Au cours des prochaines années, est-ce que vous vous imaginez en train de travailler à la maison, que ce soit à temps partiel ou à temps plein ?

Si vous vous voyez très bien travailler à distance dans le confort de votre foyer, vous n'êtes pas le seul.

Saviez-vous que en France, le télétravail concerne 7,4 % de la population active (chiffres INSEE 2004) soit environ 1,5 million de personnes salariées. On est certes loin des 12 millions de télétravailleurs américains, mais au regard des chiffres du travail intérimaire tertiaire, les télétravailleurs sont bien plus nombreux.

Les technologies de l'information ont révolutionné notre façon de travailler. Et le développement des différentes formes de télétravail permet une articulation et une gestion du temps de l'entreprise et celle du salarié totalement adaptées.

Du point de vue de l'entreprise, de la réduction des frais généraux à la maximisation de la productivité des salariés, tout est analysé en ce qui concerne le télétravail. Du point de vue du salarié, de nombreux bénéfices sont possibles, tant en terme de réduction des coûts de déplacements, de gestion du stress ou d'une meilleure conciliation des temps de vie.

Tel est le sujet de la conférence-débat au cours de laquelle **Sylvie BINET**, fondatrice de Croissanceweb et spécialiste de la question mettra en évidence les **bénéfices** mais aussi les **contraintes** d'une telle pratique pour l'entreprise et pour le salarié en s'appuyant sur sa pratique ainsi que sur des témoignages de télétravailleurs.

On ne peut plus nier que la conciliation des temps de travail, de loisirs, de vie familiale est devenue un enjeu majeur de nos sociétés actuelles. Dans les années à venir, cette question s'inscrira de plus en plus dans la GRH des entreprises, comme un moyen de mieux capter et fidéliser de la main d'œuvre.

La question du télétravail est une autre façon d'aborder le thème de l'articulation des temps, axe fort des missions de l'Espace des temps du Grand Lyon en complément de nos différentes actions locales engagées.

Comme dans celles-ci, le triple gagnant est visé : une meilleure qualité de vie pour le salarié par une meilleure articulation de ses temps, une ville plus durable en réduisant les déplacements urbains ou inter-urbains et leurs coûts, et pour l'entreprise une façon d'accroître son attractivité et sa compétitivité.

*Thérèse Rabatel,
Vice-Présidente du Grand Lyon
en charge de l'Espace des temps*

Pour participer à ce débat (inscription obligatoire) ou pour recevoir le mail, merci de vous inscrire Par courrier à **DPSA / Espace des temps** - 20 rue du lac BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03
tél. 04 26 99 39 91 - fax 04 78 63 48 80 ou par mail à ltortel@grandlyon.org

Nom : Prénom : Fonction :
Adresse :
Tél. : Mail :